



## MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Sanction Minimale

Val-de-Travers – Môtiers – BF DP23 et 855 – Rue du Collège

Description de l'ouvrage : Réalisation de deux quais provisoires pour bus

Affectation parcelle : ZAL

Requérant(s) : TransN SA, Allée des Défricheurs, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur des plans : -

SATAC : 118397

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : [www.val-de-travers.ch](http://www.val-de-travers.ch) → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au 13 mai 2024.

Val-de-Travers, le 12 avril 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

